

Lyon, le 30 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Métropole de Lyon valide le programme de réaménagement de la place de la Liberté à Bron

**20 000 m² d'espaces repensés pour un cœur de ville plus frais,
plus convivial et plus agréable**

Suite à une phase de concertation qui s'est tenue au printemps 2023, les élus ont validé à l'unanimité le programme de réaménagement de la place de la Liberté à Bron, lors du conseil métropolitain du 29 janvier 2024.

La place de la Liberté est un espace de 20 000 m² situé au centre-ville de Bron. Le périmètre de projet comprend la place ainsi que ses accroches aux rues adjacentes (rue de Verdun/avenue Camille Rousset, avenue Franklin Roosevelt, rue de la République).

Cette place, aujourd'hui très minérale, accueille le marché deux jours par semaine et devient un espace de stationnement d'environ 400 places en dehors des jours de marché. Le diagnostic a fait ressortir une place peu animée en dehors du marché, créant un espace très minéral, en surchauffe l'été, malgré de grands arbres, et enclavé à l'arrière de l'hôtel de ville. Il s'agit pourtant d'un espace avec de réels potentiels pour d'autres usages, au calme, en plein cœur de la ville de Bron.

Les réflexions pour requalifier la place de la Liberté ont été initiées après l'inscription de ce projet dans la liste des investissements de la Métropole de Lyon de ce mandat 2020-2026, afin d'offrir aux Brondillants un espace à vivre plus agréable, plus frais et plus accueillant. Cette requalification s'inscrit dans l'objectif de la Métropole de Lyon d'aménager des centre-bourgs attractifs, agréables et conviviaux sur le territoire métropolitain en favorisant ainsi la ville du quart d'heure.

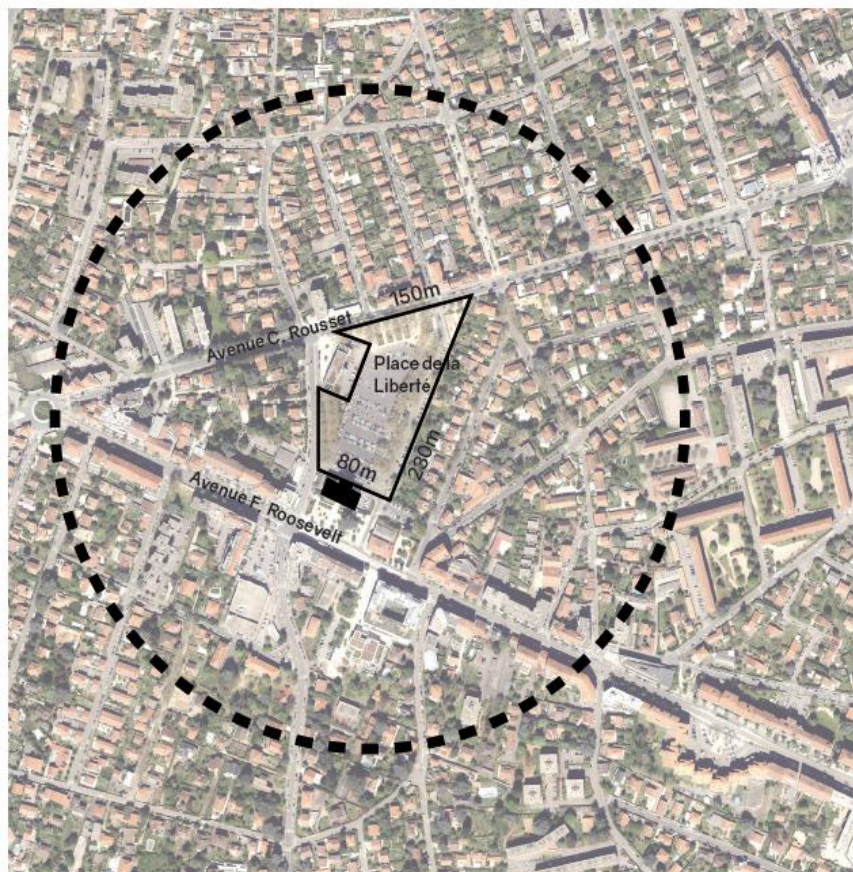
La concertation s'est déroulée de mars à mai 2023. Près de 700 réponses ont été collectées sur le site jeparticipe.grandlyon.com et environ 200 personnes ont participé à la réunion publique et une cinquantaine aux ateliers, témoignant de l'intérêt très fort des Brondillants et des visiteurs du secteur pour ce projet.


À l'issue de cette phase de concertation, le programme de réaménagement de la place a été arrêté, puis validé lors du conseil métropolitain, à l'unanimité :

- **améliorer les cheminements piétons sur et vers la place de la Liberté** : améliorer les accroches et perspectives vers la place depuis la rue de Verdun, l'avenue Franklin Roosevelt et l'avenue Camille Rousset, créer un mail piéton nord/sud sous l'allée de Platanes et reliant l'avenue Franklin Roosevelt à l'avenue Camille Rousset, créer des cheminements piétons permettant de traverser la place de la Liberté en sens est/ouest ;

- **développer un espace végétalisé permettant de rafraîchir la place**, notamment via le développement de strates basses et moyennes ainsi que la plantation d'arbres pour proposer des espaces ombragés ;
- **regrouper les deux aires de jeux existantes** en cœur de place et proposer une offre renouvelée adaptée à une large tranche d'âges ;
- **implanter une animation commerciale sur la place** permettant de renforcer le lien entre les polarités commerciales sur l'avenue Franklin Roosevelt et l'avenue Camille Rousset ;
- **maintenir du stationnement sur une partie de la place**, mutualisé avec l'accueil du marché;
- **accueillir un espace de mémoire et des stèles** permettant les événements commémoratifs de la commune.

Les travaux d'aménagement sont prévus avant la fin du mandat sur une première phase dont l'enveloppe prévisionnelle est de 2,2 M€ TTC.



 Périètre d'étude
 20 000m²

 Périètre de réflexion

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93